

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

De la Commune de FLEAC

Nombre de conseillers en exercice : 27 - présents : 22 - votants : 26 dont 4 pouvoirs	Dûment convoqué, le Conseil Municipal de la Ville de FLEAC s'est réuni en session ORDINAIRE , à la mairie de FLEAC le lundi 12 octobre 2026 sous la Présidence de Mme Hélène GINGAST, Maire.
--	--

Date de la convocation du Conseil municipal : le 06/10/2026

PRESENTS :

Mmes GINGAST, LAINÉ, CHAUVEAU, AUDRA, BALDÉ, BULTÉ, DESACHY, BADALIAN, CHEMINADE, JUIN, RANIVOALISON, VASLIN,

MM. LOJEWSKI, SOETE, LAGARDE, CALANDRAUD, CHAUVAUD, CHEMIN, DUPEYROUX, GASCHET, GONIN, NICOLAS

ABSENTS EXCUSES :

Mmes BEL, FAURY

MM. LABROUSSE, FREMINET, LANGLOIS

POUVOIRS : de M. LABROUSSE à Mme CHAUVEAU

De Mme FAURY à Mme GINGAST

De M. LANGLOIS à M. SOETE

De Mme BEL à Mme BULTÉ

SECRETAIRE DE SEANCE : Pierre CALANDRAUD

Délibération : 2026-10-04

Régularisations foncières par acquisitions à titre gratuit

Rapporteur : Mathieu LABROUSSE

De nombreuses parcelles, comprises dans l'assiette de voies (voies ou trottoirs) appartiennent encore aux riverains faute d'actes notariés enregistrés aux hypothèques.

Il est proposé de permettre cette régularisation pour les dossiers ci-après.

Il est également proposé d'intégrer ces parcelles dans le domaine public de la Commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés par 26 voix pour, zéro contre et aucune abstention
DECIDE :

AR Prefecture

016-211601380-20261012-DCM_202410_04-DE
Reçu le 13/10/2026
Publié le 13/10/2026

- D'EFFECTUER les régularisations foncières par acquisition amiable à titre gratuit au bénéfice de la Commune pour les parcelles listées ci-dessous et dont les propriétaires ont demandé la régularisation ;
- D'AUTORISER M. le Maire à signer les actes de transfert de propriété nécessaires ainsi que tous autres documents et pièces afférents ;
- DE PRENDRE EN CHARGE les frais de notaire éventuels ;
- DE CLASSER les parcelles ci-après dans le domaine public de la commune.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget de l'exercice.

Fait et délibéré à FLEAC, le 12 octobre 2026

Pour copie conforme

Le Maire,

Hélène GINGAST

Certifiée exécutoire compte tenu de :

Transmission à la préfecture le : 13 OCT. 2026

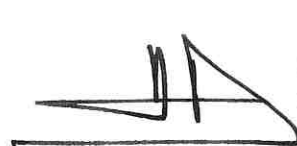
Réception du : 13 OCT. 2026

Mise en ligne le :

15 OCT. 2026

Le Maire,

Hélène GINGAST



Voie de recours : En application des dispositions de l'article R421-1 du Code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal Administratif de Poitiers dans les deux mois qui suivent sa publication ou sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département

AR Prefecture

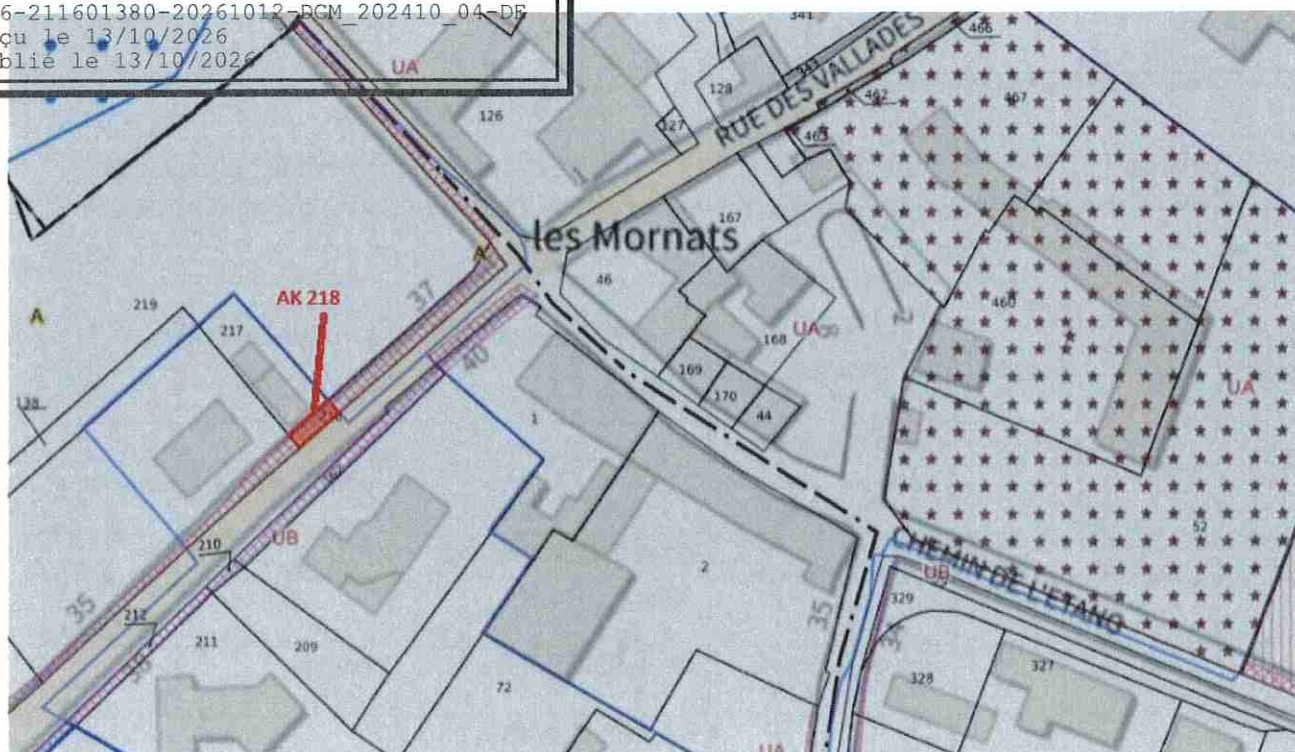
016-211601380-20261012-DCM_202410_04-DE
Reçu le 13/10/2026
Publié le 13/10/2026

Liste des régularisations foncières demandées par les riverains de voies communales, pouvant être réalisées par procédure d'abandon de parcelle (prévue à l'article 1401 du CGI) ou par acte notarié :

Parcelle				Propriétaire	Commentaires
Section	N°	Surface	Adresse		
AK	218	21 m ²	Rue des Vignes Jaunes	SCI Les Vignes jaunes	Trottoir – emplacement réservé
AD	218	7 m ²	Rue de Bellejoie	Mme LEBLANC Marie-Ange	Trottoir
AD	214	26 m ²	Rue de Bellejoie	M. TURBILLIER Pierre	Trottoir
AD	216	20 m ²	Rue de Bellejoie	M. BARROUMES GARATIN / Mme PINEAU	Trottoir
BO	219	67 m ²	Rue du Tridou	M. POINCET Philippe	Trottoir
AP	225	265 m ²	Chemin de Bellegarde	M. et Mme DUROUSSEAU	Voie et trottoir
AP	226	70 m ²	Chemin de Bellegarde	M. et Mme DUROUSSEAU	Voie et trottoir

AR Prefecture

016-211601380-20261012-DCM_202410_04-DE
Reçu le 13/10/2026
Publié le 13/10/2026



SECTION AD



016-211601380-20261012-DCM_202410_04-DE
Reçu le 13/10/2026
Publié le 13/10/2026

